**Compte rendu des deux dernières réunions du Collectif Chinonais Environnement (septembre et octobre 2017) :**

**1 /  Débat public sur les perturbateurs endocriniens, organisé par le Collectif Chinonais Environnement**

avec François Veillerrette, porte parole de l‘association ‘Générations futures’

et Christian Schabel, médecin du travail,

**Le jeudi 16 novembre à 20 h**

Salle Olivier Debré, Hôtel de Ville de Chinon

Le débat portera sur l’ensemble des perturbateurs endocriniens, leurs effets sur la santé et les précautions à prendre dans notre vie quotidienne.

Il permettra au Collectif de resituer cette action dans le cadre de ses préoccupations d’instaurer le Chinonais en tant que “territoire en transition” et  de donner l’information des multiples actions entreprises par les habitants dans le Chinonais pour limiter l’usage des produits phytosanitaires en agriculture, dont certains sont des perturbateurs endocriniens.

**Ce débat public est un moment important de l’expression du travail du Collectif dans ses préoccupations de santé pour les habitants ; aussi est-il souhaitable que nous nous mobilisions le plus possible.**

**Autre point : Rencontre le lundi 30 octobre à 19h dans la grande salle de la Maison des Associations avec Alix Téry-Verbe, Sabrina Hamadi élues EELV au Conseil Régional  et Thomas Dupont** **(assistant du groupe EELV),** qui pilotent le lancement d’une **étude de l’impact des perturbateurs endocriniens (PE) dans la Région Centre Val de Loire**.

Le lancement  de cette étude fait suite à un Voeu proposé par EELV au Conseil Régional, Voeu voté à l’unanimité par le Conseil Régional, ce qui est fort rare.

Cette délégation du Conseil régional souhaite nous rencontrer sur la base de notre mobilisation et des actions déjà entreprises dans le Chinonais concernant l’épandage de pesticides et notre remise en question de l’incinérateur.

Le Chinonais peut-il être intégré au périmètre de l’étude régionale ? En intégrant dans cette étude le cas échéant , les conséquences des rejets chimiques et radioactifs atmosphériques et liquides de la centrale nucléaire ?

**2/  La mobilisation dans le Chinonais contre l’usage immodéré des produits phytosanitaires et pour le Zéro Phyto**

L'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics depuis le 1er janvier 2017 ainsi que l'interdiction de la vente aux particuliers de pesticides à partir du 1er janvier 2019 établissent la reconnaissance officielle de la dangerosité de leur usage pour notre santé. Ces produits chimiques sont cependant utilisés dans d'autres secteurs d'activités dans notre région, notamment dans l'agriculture.

Plusieurs groupes d'habitants du Chinonais se mobilisent sur cette question depuis plusieurs mois, agissent pour avoir de l'information sur les produits utilisés dans leur voisinage, interviennent pour faire respecter la règlementation et tentent de se protéger au mieux, eux et leurs enfants.

**Des actions de concertation engagées avec des agriculteurs riverains dans plusieurs quartiers** : le **quartier de la Martinière, le quartier de Saint-Louans**

Les habitants demandent aux agriculteurs par courrier, de respecter les règles d'épandage (vitesse du vent...) et d'être prévenus avant chaque traitement, afin de pouvoir se protéger au mieux des produits projetés (fermeture des fenêtres, évitement d'étendage extérieur de linge et de sortie des enfants, etc… ).

Interrogations en cours de la part d’habitants du quartier du Villier.

**Des mesures des résidus de produits toxiques dans des habitations effectuées par deux laboratoires d'analyses différents et indépendants**

**(Kudzu science et le Laboratoire départemental/Inovalys)**

Des résidents des quartiers de la Martinière et de Saint-Louans vivant en proximité de parcelles viticoles régulièrement traitées, ont fait réaliser

des analyses des poussières prélevées dans leurs habitations, respectivement en septembre 2016 et en septembre 2017.

Les résultats :

·       Quartier de la Martinière : sur 31 pesticides recherchés, l'analyse démontre la présence de 10 résidus de pesticides, dont 9 fongicides et 1 herbicide.

A souligner que parmi eux, sont retrouvés le Diuron et le Metalaxyl, produits interdits depuis 2008 pour le premier et 2005 pour le second.

·       Quartier de Saint-Louans : analyses en cours

**Des parents d'élèves, des enseignants et des habitants s'inquiètent à Saint Benoit la Forêt et à Marçay (37)**

**de la proximité de parcelles agricoles avec les écoles primaires.**

·       Ecole primaire de Saint Benoit la Forêt : des parents d'élèves posent la question lors du Conseil d'école en juin 2017

·       Ecole primaire de Marçay : des enseignants se mobilisent ; le Maire s’engage à contacter l’agriculteur concerné.

**Le Collectif Chinonais Environnement interpelle l’Inspection académique** depuis plusieurs mois sans obtenir de réelles réponses et vient d’envoyer un courrier au Préfet d’Indre et Loire.

**Des parents du Chinonais font analyser les cheveux de leur enfant âgé de 15 ans en janvier 2017 par l'IRES (Institut de Recherche & d'Expertise Scientifique)**:

Résultats de l'analyse :

. Pesticides : sur 177 recherchés, 16 détectés dont Permethrine, DDT, Dieldrine, Dicofol, Lindane ;

ces 4 derniers produits cités sont interdits depuis de nombreuses années.

. Résidus de combustion (HAP) : sur 18 recherchés, 6 détectés.

. Plastifiants : sur 16 recherchés, 11 détectés.

. Retardateurs de flamme : sur 39 recherchés, 18 détectés.

. Métaux lourds : sur 4 recherchés, 3 détectés.

Pour finir**, la SNCF utilise abondamment des produits phyto sanitaires** pour l’entretien des voies ferrées sans égard pour les riverains !

Quelles possibilités d’intervention ?

**3 / Incinérateur de Chinon-Saint Benoit la Forêt : compte-rendu de la rencontre du 25 septembre 2017 avec Benoit Faucheux,** vice-président du Conseil Régional en charge du nouveau plan régional de prévention et de gestion des déchets.

Rencontre suite au courrier d’opposition à la prolongation de l’incinérateur après 2019 , envoyé par le Collectif à tous les membres du SMICTOM en juin 2017.

Ce Plan régional en cours d’élaboration ne sera pas contraignant, mais les décisions des communes et de leurs syndicats devront être compatibles.

Benoit Faucheux est également Président de Lig’Air, qui vient d’installer un capteur à Bourgueil et effectue à l’heure actuelle des mesures de pesticides dans l’air (Marie).

<https://www.lanouvellerepublique.fr/actu/les-pesticides-sous-surveillance-dans-l-air-de-la-touraine>

Les mesures pourraient-elles concerner également les résidus de l’incinération ?

Contact à prendre avec cet organisme.

Problème : la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte impose pour 2020 le tri à la source des bio-déchets et des plastiques, mais accorde l’incinération des déchets résiduels pour une certaine proportion.

**Comment s’opposer à l’incinérateur dans ce contexte ?**

**En défendant l’argument sanitaire dû à la proximité immédiate du Centre Hospitalier du Chinonais**.

Contact à prendre avec les syndicats et le CHSCT, et le médecin du travail de l’hôpital.

L’étude du SMICTOM concernant la prolongation de l’incinérateur est déjà bien avancée, mais peut-on demander un complément d’étude qui intègrerait  une consultation des riverains,  dont le personnel de l’hôpital ?

Quelle possibilité de remettre en question l’existence de cet incinérateur situé en proximité d’un établissement hospitalier et d’habitations, contrevenant ainsi à la loi de 2002 ? Question en cours d’étude avec Zéro Waste France.

**4 / Rencontre avec Fabienne Colboc , députée de notre circonscription d’Indre et Loire, le vendredi 27 octobre** : l’informer des réflexions et des actions entreprises par le Collectif / la questionner sur sa question récente posée au Ministre de l’Agriculture en tant que députée et, semble t’il, l’évolution actuelle de sa position

**5 /** **Pour une gestion différenciée des déchets lors des manifestations publiques**

Echanges en cours avec Monsieur Guillard, conseiller municipal.

On peut indiquer une structure référente pour l’éco-conception des festivals, susceptible d’assurer des formations.

Préparation d’un courrier au Maire de Chinon demandant à ce que ce point soit inscrit dans les conventions Mairie/associations

Rencontre à organiser avec le Président du Comité d’organisation du Marché médiéval

**6 / La Coordination pour un débat citoyen sur le futur de Chinon,** rassemblant 7 collectifs et associations, dont le Collectif Chinonais Environnement.

Cette coordination a permis l’accueil à Chinon et l’organisation d’un travail d’analyse et de projets d’une quinzaine d’étudiants et leurs enseignants, de l’Ecole Spéciale d’Architecture de Paris de mars à juin 2017.

Lors de 3 réunions publiques, ont été présentés par ces étudiants leurs manières de voir Chinon et son avenir, à travers différents projets d’architecture et paysagers.

Les maquettes de ces projets ont été récupérées et entreposées à Chinon, susceptibles d’alimenter une réflexion à venir pour les Chinonais.

La Coordination interrogera le Maire lors d’une réunion prévue le 26 octobre, sur ses intentions quant à un développement de la Ville engageant une participation citoyenne.

**7 / Création d’un groupe de projet visant à une production citoyenne d’énergie renouvelable**

A l'initiative du PNR et du Collectif Energie Renouvelable Citoyenne Vienne et Loire.

Deux réunion de travail depuis le mois de juin, ont permis de constituer un groupe d’habitants prêts à s’investir dans un projet collectif de production d‘énergie renouvelable sur la base de panneaux photovoltaïques sur toitures.

Ce groupe s’est choisi un nom pour l’instant provisoire : le Collectif Energie Renouvelable Citoyenne Vienne et Loire .

**La prochaine réunion de travail de ce groupe est prévue le 15 novembre à 18h30 à Huismes**.

Il s’agira de mettre en place l'organisation , les objectifs, les actions …

**Une réunion publique aura lieu le 6 décembre à 19 h, à la Maison des Associations à Chinon**

**Contact :  Jean-Claude Thevenon  -  adresse mail :****thevenonjcs@orange.fr**

**8 / Des créations de cantines bio en Indre et Loire comme s’il en pleuvait !**

Chambray les Tours : <https://www.lanouvellerepublique.fr/actu/a-chambray-le-100-bio-c-est-pour-bientot>

Azay le Rideau : <https://www.azaylerideau.fr/>

Château-Renault : “Un champ de légumes bio pour la cuisine centrale” - La Nouvelle République 12 octobre 2017

**Et à Chinon, c’est pour quand ?**

.**Les prochaines réunions du Collectif Chinonais Environnement**

* **8 novembre à 20 h** : maison des associations, 45 rue Jean-Jacques Rousseau à Chinon

**13 décembre à 20 h :** maison des associations, 45 rue Jean-Jacques Rousseau à Chinon